

Le FASSF participe aux frais d'inscription des enfants en centres de vacances en attribuant des aides forfaitaires (sous forme de bons de réduction) aux familles pour les vacances scolaires.

Valeur du Bon Vacances Session d'une semaine de vacances (base 5 jours)



4.000 F.CFP pour les Centres de Loisirs sans hébergement

Nouveauté =>



Les centres de loisirs et les centres de vacances <u>doivent être habilités</u> par la Direction des sports et des loisirs de la Province Sud ou être agréés par la Province Nord ou la Province des lles.

Nous serons présents au Carrefour Vacances pour vous remettre les bons ou ils pourront être mis à disposition à l'un des accueils de la CAFAT (Centre-ville, Koné, Correspondants CAFAT en Mairie, ...).



Vous êtes invités à remplir et nous retourner la demande de renseignements ci-jointe, accompagnée des documents demandés et à nous indiquer où vous souhaitez récupérer les bons.